

Chargé de production et de diffusion de projets artistiques et culturels

RNCP37167 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	134g
Formacode(s)	45052, 44035, 45075, 46340
Code(s) ROME	E1103, L1303, L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	14/12/2022
Date d'échéance	14/12/2024

Certificateur(s)

ICART PARIS · SIRET : 50953777500025

EFAP RHONE-ALPES SAS · SIRET : 50951686000020

EFAP LILLE-EUROPE SAS · SIRET : 50957859700023

EFAP-ICART AQUITAINE SAS · SIRET : 50952954100013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Parmi les impacts de la crise sanitaire pressentis par les professionnels de la culture interrogés courant 2021, nous retenons :

- la modification profonde et durable des activités du secteur culturel ;
- l'impact important sur la relation spectateur – lieux – œuvre : essor de la digitalisation pour initier des actions en direction des publics ;
- la forte attente d'événements culturels intégrant une dimension d'écoresponsabilité prégnante.

À son niveau de responsabilité, le chargé de production et de diffusion de projets artistiques et culturelles est encouragé à s'inscrire dans une posture opérationnelle et polyvalente tout en s'emprenant des enjeux du secteur. Les professionnels de la culture attendent des collaborateurs aux compétences transverses, qu'ils soient affutés face aux tâches qui leur sont confiées et préparés aux enjeux qui redessinent le secteur des arts et de la culture.

Le dispositif pédagogique qui sous-tend la certification chargé de production et de diffusion de projets artistiques et culturelles délivré par l'ICART est ancré dans la réalité de ce secteur et vise le développement des compétences opérationnelles, d'adaptabilité et de réactivité indispensables à la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de production et de diffusion de projets artistiques et culturels.

ACTIVITÉS VISÉES

Définition des moyens logistiques, matériels, financiers, humains et des outils de communication nécessaires à la réalisation et à la diffusion du projet artistique et culturel.

Définition du planning de production et de diffusion du projet, en veillant à respecter la ligne artistique et la stratégie RSE définies par la direction.

Coordination et suivi opérationnel de la production et de la diffusion du projet en respectant la direction artistique définie, le budget alloué, le cadre légal, réglementaire et RSE d'un projet artistique et culturel.

Coordination de la promotion et de la commercialisation du projet artistique et culturel.

Évaluation analytique des actions de production et de diffusion de projet artistique et culturel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Préparer la production et la diffusion de projets artistiques et culturels

Définir les besoins logistiques et matériels ainsi que les différents partenaires.

Identifier l'ensemble des opérations et outils de communication et de médiation à déployer pour assurer la visibilité et la promotion du projet.

Proposer un budget prévisionnel ainsi qu'un plan de financement à partir du business plan validé par la direction.

Recenser et analyser les différents réseaux de diffusion live et numériques en fonction de la nature du projet et des publics ciblés.

Identifier le cadre légal et réglementaire de la production et/ou de la diffusion du projet artistique.

Définir les moyens humains nécessaires à la bonne réalisation de la production et/ou de la diffusion du projet.

Établir un planning et un rétroplanning opérationnels, conformes à la stratégie de production et de diffusion définie par la direction.

Élaborer le plan d'action de la politique RSE à chacune des étapes du projet artistique.

Coordonner la production et la diffusion de projets artistiques et culturels

Organiser la mise en œuvre opérationnelle des choix techniques, logistiques et en ressources humaines nécessaires à la production du projet.

Coordonner et animer les différents acteurs impliqués dans le projet.

Mobiliser les partenaires financiers (privés et publics) et les mécènes identifiés.

Assurer le suivi budgétaire du projet artistique.

Vérifier que les cadres légaux et réglementaires sont respectés.

Mettre en œuvre la politique RSE définie en étroite collaboration avec tous les acteurs.

Promouvoir et commercialiser le projet auprès des différents lieux/médias en France et à l'étranger.

Développer des dispositifs réels et digitaux de médiation culturelle et de communication.

Réaliser un dossier REX.

Mesurer et analyser l'impact des actions RSE au niveau des dispositifs de production et de diffusion du projet artistique et culturel.

Blocs de compétences

RNCP37167BC01 — Préparer la production et la diffusion de projets artistiques et culturels

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les besoins logistiques et matériels ainsi que les différents partenaires nationaux, voire internationaux de la (des) discipline(s) pouvant y répondre et être mobilisés dans le cadre du projet en vue de sa mise en œuvre.

Identifier, en lien avec le service communication, l'ensemble des opérations et outils de communication et de médiation à déployer pour assurer la visibilité et la promotion du projet auprès des différents acteurs/clients cibles, et ce à toutes les étapes du projet.

Proposer un budget prévisionnel ainsi qu'un plan de financement à partir du business plan validé par la direction et en collaboration avec les différentes parties prenantes du projet afin de s'assurer de la viabilité du projet artistique et culturel.

Recenser et analyser les différents réseaux de diffusion live et numériques en vue d'en sélectionner les plus pertinents, cohérents et rentables en fonction de la nature du projet et des publics ciblés.

Identifier le cadre légal et réglementaire de la production et/ou de la diffusion du projet artistique afin que toutes les obligations réglementaires liées à la production d'un bien culturel ou à l'organisation d'un événement artistique soient respectées et toutes les autorisations légales soient obtenues en amont.

Définir, avec la direction, les moyens humains nécessaires à la bonne réalisation de la production et/ou de la diffusion du projet en rédigeant les fiches de poste nécessaires pour recruter si besoin du personnel ou pour faire appel à des sociétés prestataires.

Établir un planning et un rétroplanning opérationnels, conformes à la stratégie de production et de diffusion définie par la direction répertoriant de manière exhaustive les différentes étapes nécessaires à la production et à la diffusion du projet afin que celui-ci puisse être réalisé et diffusé dans les délais impartis.

Élaborer le plan d'action de la politique RSE à chacune des étapes du projet artistique, afin qu'il soit conforme à la politique de développement durable et d'inclusion impulsée par la direction et conformes aux réglementations en vigueur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle reconstituées.

Étude de cas réel : réalisation d'un dossier préparatoire de mise en œuvre d'une production et de la diffusion d'un projet artistique pour une entreprise culturelle.

Restitution écrite et présentation orale individuelle.

Réalisation d'un rétroplanning de production et de diffusion de projet artistique et culturel.

Présentation orale individuelle.

RNCP37167BC02 — Coordonner la production et la diffusion de projets artistiques et culturels

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser la mise en œuvre opérationnelle des choix techniques, logistiques et en ressources humaines nécessaires à la production du projet*en veillant à ce que la ligne artistique, le rétroplanning, le budget validés par la direction et les normes RSE soient respectés en vue d'assurer la réalisation effective du projet.

Coordonner et animer les différents acteurs impliqués dans le projet en capitalisant les savoir-faire de chacun et en faisant des points d'étape réguliers, pour s'assurer du respect du rétroplanning et de la conformité du projet final.

Mobiliser les partenaires financiers (privés et publics) et les mécènes identifiés, afin que le projet artistique bénéficie des ressources matérielles et financières nécessaires à sa faisabilité.

Assurer le suivi budgétaire du projet artistique afin de vérifier que le budget initial est respecté et, dans le cas contraire, procéder avec l'accord de la direction aux ajustements nécessaires afin que le projet puisse aboutir quelle que soit sa complexité.

Vérifier, à chaque étape de la production du projet, que les cadres légaux et réglementaires sont respectés en collaboration avec des juristes ou des experts du secteur, notamment en : obtenant les autorisations de tournage, veillant au respect des règles HSCT, préparant l'ensemble des contrats.

Mettre en œuvre la politique RSE définie en étroite collaboration avec tous les acteurs, en actionnant les leviers propres à la production et à la diffusion du projet artistique et culturel, afin d'atteindre les objectifs environnementaux et sociétaux souhaités par la direction.

Promouvoir et commercialiser le projet auprès des différents lieux/médias en France et à l'étranger en constituant et qualifiant notamment des bases de données afin d'assurer une diffusion ciblée et adaptée au projet artistique en vue de sa commercialisation.

Développer des dispositifs réels et digitaux de médiation culturelle et de communication, en lien avec l'équipe artistique (voire les artistes eux-mêmes) et le service de la communication, respectant les enjeux esthétiques des productions artistiques afin de promouvoir le projet auprès de tous les publics (le grand public, les scolaires, les publics dits « empêchés » ou en situation de handicap, etc.).

Réaliser un dossier REX sur la base d'indicateurs de performance définis en partageant ces retours avec l'ensemble de l'équipe, afin de formuler des pistes d'amélioration pour les projets ultérieurs.

Mesurer et analyser l'impact des actions RSE au niveau des dispositifs de production et de diffusion du projet artistique afin d'identifier les points d'amélioration et de mettre en place, le cas échéant, les actions correctives.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle reconstituées.

Dossier de suivi de production et de diffusion d'un projet artistique.

Production écrite individuelle.

Étude de cas réel : définition et mise en œuvre d'un plan d'actions de promotion et de commercialisation en fonction de la stratégie définie dans le cahier des charges.

Restitution écrite individuelle et présentation orale individuelle.

Rédaction d'un dossier REX d'un projet artistique avec préconisations.

Production écrite individuelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le chargé de production et de diffusion de projets artistiques et culturels exerce son activité dans des entreprises privées comme les :

- musées privés, des centres d'art, des fondations ;
- agences d'événementiels culturels ;
- agences de communication spécialisées dans le secteur culturel ;

- théâtres, salles de spectacle ;
- sociétés de production musicale, labels de musique ;
- sociétés de production et /ou de diffusion cinéma ;
- galeries d'art, d'antiquités ou de design ;
- cabinets d'assurance, d'expertise ;
- études de commissaires-priseurs.

Il peut également travailler dans des institutions publiques comme les :

- musées publics, centres culturels ou service culturel dans des collectivités territoriales ;
- salles de spectacle publiques (théâtres, scènes conventionnées, etc.) ;
- fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) ;
- fonds nationaux d'art contemporain (FNAC).

Enfin, il peut exercer son métier dans des associations ou en tant qu'indépendant.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assistant/Chargé de production

Assistant de galerie d'art ou de maison de vente aux enchères

Médiateur culturel

Chargé de communication/communication digitale spécialisée

Commercial spécialisé

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier de chargé de production et de diffusion de projets artistiques et culturels n'est pas réglementé.

L'ICART reste toutefois attentive à communiquer les aspects réglementaires (propriété intellectuelle, droits d'auteur...) auprès de l'ensemble des candidats à la certification.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 452 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 179
Jugés difficiles à recruter	12 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder au dispositif de certification, le candidat doit être détenteur d'un titre ou diplôme de niveau 4 et démontrer une appétence forte pour les domaines des arts et de la culture.

La sélection se fait sur épreuves écrites et orales.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
Quatre professionnels des métiers de l'art et de la culture.
Trois représentants de l'organisme certificateur/des co-certificateurs présentant des candidats au jury.

Base légale

Date de décision	14/12/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	14/12/2024
Date de dernière délivrance possible	14/12/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	23	0	83 %	—
2020	16	0	71 %	60 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP17820

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP40661

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37167/>